



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections cantonales 2025 : la transition écologique et sociale au cœur du programme des 100 candidat·e·s au Grand Conseil

Les Vert·e·s neuchâtelois·es ont tenu, ce vendredi matin 14 février à la Chaux-de-Fonds, leur conférence de presse afin de lancer leur campagne pour les élections cantonales. Les objectifs sont clairs : consolider leur présence au Grand Conseil et faire leur retour au Conseil d'Etat.

Avec 100 candidat·e·s, notre parti est l'un des deux seuls à présenter une liste pleine pour les élections au Grand Conseil. Avec 50 hommes, 49 femmes et une personne non-binaire, la liste témoigne de la vitalité du parti et de l'engagement de nos membres. Les élections nationales de 2023 et les élections communales de 2024 ont montré une stabilisation du socle électoral. L'objectif est donc de consolider notre présence au Grand Conseil et de retrouver une place au Conseil d'Etat avec les candidatures de Céline Vara et Christine Amman sur la liste de la Gauche Unie. Avec nos alliés de gauche, nous visons une majorité au gouvernement et au parlement.

Depuis plus de 50 ans, les Vert·e·s neuchâtelois·es sont à l'avant-garde des combats écologiques et sociaux, jouant un rôle moteur dans les transformations politiques. L'adoption du Plan climat cantonal, profondément renforcé sous notre impulsion, en est l'exemple le plus marquant : grâce à nos amendements, la neutralité carbone devra être atteinte en 2040 dans notre canton ! Les propositions portées par nos député·e·s durant la législature qui se termine ont permis des avancées notoires dans de nombreux domaines. Certains projets vont aboutir lors de la prochaine législature, comme l'ont expliqué les député·e·s Emile Blant, Clarence Chollet, Cloé Dutoit, Patrick Erard et Jasmine Herrera qui souhaitent poursuivre leur mandat.

Les Vert·e·s neuchâtelois·es sont résolu·e·s à poursuivre ce travail de fond, car la transition écologique et sociale est la meilleure réponse aux défis actuels, comme l'augmentation du coût de la vie, tout comme aux enjeux de demain, particulièrement la crise climatique et le déclin de la biodiversité. Cette transition, nous voulons la mener en apportant une vision ambitieuse et des solutions concrètes pour un avenir durable.

En 2021, les Neuchâtelois·es ont fait confiance aux Vert·e·s en leur attribuant 19 sièges au Grand Conseil. Nous voulons consolider notre présence dans le législatif cantonal, fort·e·s de notre bilan très positif, car notre rôle y est plus nécessaire que jamais.

Neuchâtel, le 14 février 2025



Elections cantonale 2025 : dossier de presse

- 1. 100 candidatures vertes au Grand Conseil**
- 2. Au cœur du programme des Vert·e·s : la transition écologique et sociale**
- 3. Cinq propositions vertes à l'agenda politique neuchâtelois**

1. 100 candidatures vertes au Grand Conseil

La transition écologique et sociale a motivé 100 personnes enthousiastes à défendre les couleurs écologistes pour la prochaine législature en déposant leur candidature au Grand Conseil. Les Vert·e·s neuchâtelois·es sont ainsi l'un des deux seuls partis à déposer une liste pleine avec des candidat·e·s en provenance de toutes les régions du Canton.

Les âges des prétendant·e·s Vert·e·s s'élèvent en moyenne à 50 ans et s'échelonnent de 18 ans pour la plus jeune candidate à 86 ans pour la plus âgée. La liste représente donc idéalement la population du canton dans sa diversité et sa complémentarité.

Cette mobilisation de 100 volontaires prêt·e·s à consacrer leur temps et leur énergie à la vision défendue par le parti est due à la conscience toujours plus vive que la transition écologique et sociale doit se poursuivre et même s'accélérer avec des solutions concrètes.

Quelques chiffres clefs sur notre liste :

- 100 candidat·e·s au Grand Conseil.
 - 49 femmes, 50 hommes et 1 personne non binaire
 - Âge des candidat·e·s : de 18 à 86 ans.
 - Âge moyen des candidat·e·s : 50 ans
 - 60 candidat·e·s du littoral, dont 3 de Boudry, 7 de Milvignes, 1 de la Grande-Béroche, 8 de Laténa, 6 de Cortaillod, 1 de Cressier et 34 de la Commune de Neuchâtel
 - 13 candidat·e·s du Val-de-Ruz et 3 du Val-de-Travers.
 - 24 candidat·e·s des Montagnes, dont 19 de la Chaux-de-Fonds et 5 du Locle.



2. Au cœur du programme des Vert·e·s : la transition écologique et sociale

Les Vert·e·s neuchâtelois·es sont résolu·e·s à poursuivre la mise en œuvre de la transition écologique et sociale, car elle est la meilleure réponse aux problématiques actuelles, comme l'augmentation du coût de la vie, et aux enjeux de demain comme la crise climatique et le déclin de la biodiversité.

Le Plan climat est une clef de voûte essentielle de notre avenir et les ambitions des Vert·e·s sont claires : atteindre la neutralité carbone en 2040. Doter le plan climat des moyens nécessaires pour enclencher un cercle vertueux est nécessaire. Il permettra d'améliorer la qualité de vie pour tout le monde avec

- des factures d'électricité allégées grâce à des bâtiments assainis pour avoir une faible empreinte carbone,
- un soutien aux emplois et aux entreprises du canton grâce à une dynamique économique positive et durable,
- des espaces verts agréables qui nous protègent des canicules,
- des alternatives crédibles à la voiture,
- des cours d'eau revitalisés qui nous protégeront des catastrophes naturelles comme celles vécues à Dombresson, Villiers et Cressier,
- Un vrai plan de protection de la population en vue des dérèglements en approche.

Si le plan climat est une clef essentielle de la transition écologique et sociale, celle-ci comprend d'autres leviers tout autant nécessaires à sa réussite, par exemple :

- **Economie** : Le canton doit adapter sa fiscalité pour la rendre plus solidaire et écologique. Un tissu économique diversifié et conscient de ses responsabilités sociales et environnementales doit être privilégié. Le canton possède également de nombreux atouts pour développer un tourisme durable en harmonie avec la protection de notre environnement.
- **Santé** : La prévention est le fondement d'un système de santé cohérent. Celui-ci doit répondre aux besoins de la population par des soins de proximité qui mettent les patient·e·s au cœur des actes médicaux. La solidarité et la durabilité doivent revenir au centre des préoccupations. La vie culturelle et sportive doit également être soutenue dans toutes ses dimensions pour le bien-être de la population : amateur ou professionnelle, locale, régionale ou à plus grande échelle.
- **Agriculture** : Le monde agricole, dont notre alimentation est tributaire, fait face à des défis d'envergure. Nous devons l'accompagner dans sa transition écologique et l'aider à préserver les ressources naturelles pour une agriculture productive et durable, produisant des aliments sans pesticides de synthèse préservant la santé de la population et de l'environnement.
- **Biodiversité** : Une biodiversité riche est le gage d'une nature vivante et d'un environnement sain. Une stratégie de protection des sols, l'amélioration de la qualité des eaux et la protection de la faune sauvage sont nécessaires pour préserver le vivant.



3. Cinq propositions vertes à l'agenda politique neuchâtelois

Mobilité et aménagement du territoire

Pour atteindre les objectifs du plan climat et limiter les impacts prévus du réchauffement climatique, nous devons réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre. Un secteur particulièrement polluant est celui du bâtiment puisqu'il représente 25,8% des émissions en Suisse.

Le parc immobilier de notre canton doit faire l'objet d'importantes rénovations, notamment énergétiques. De plus, de nombreuses nouvelles constructions sont prévues dans toutes les régions. Les chantiers seront donc nombreux ces prochaines années.

La phase de construction d'un bâtiment représente entre la moitié et les trois-quarts du bilan carbone sur son cycle de vie. Le choix des matériaux est un facteur déterminant dans ce contexte et ce choix est rarement basé sur des critères d'économie d'énergie. Le recours presque automatique au béton, dont la production est très émettrice en CO₂, en est un bon exemple. La Suisse dispose de ressources en bois conséquentes. Nos forêts sont très vivantes et leur exploitation bien maîtrisée puisqu'elles gagnent chaque année du terrain. Or le recours au bois dans la construction est malheureusement encore trop anecdotique.

Dans le but de changer nos habitudes en la matière, nous avons déposé, l'année dernière, un projet de loi, inspiré d'un objet accepté à Genève. Ce dernier demande, d'une part, que les bâtiments soient construits et entretenus de manière à minimiser leur consommation énergétique, et de l'autre à limiter leur empreinte carbone au moment de la construction. Nous souhaitons encourager les promoteurs à inclure le bilan carbone dans leurs décisions au moment du choix des matériaux dans leurs nouvelles constructions et grosses rénovations.



Nature et biodiversité

L'eau a été au cœur du travail de la députation verte car celle-ci est véritablement une brique fondamentale de tous les aspects du vivant. Refuge pour la biodiversité dans les cours d'eau, matériau fondamental à la pousse des cultures et, bien évidemment, facteur essentiel pour notre santé, l'or bleu est mis à rude épreuve.

Face à ce constat, la députation neuchâteloise s'est coordonnée avec les députations vertes des cantons de Fribourg, Vaud et Berne afin de mettre nos forces en commun pour que l'eau des trois lacs fasse l'objet d'une protection coordonnée. En effet, comme pour la protection de l'environnement de manière générale, il est nécessaire d'agir dans l'espace du local, mais également dans des échelles supérieures car les causes des pollutions des eaux et des sécheresses s'observent autant au microscope qu'à la longue vue.

Le postulat "Pour une gestion intégrée des eaux des Trois-Lacs" a donc été déposé au Grand Conseil et celui-ci l'a accepté. Dès lors, le travail est en cours pour qu'une gestion coordonnée en termes de bassins versants soit analysée. L'objectif est de mettre en place des mesures qui évitent une concurrence pour l'eau, particulièrement en période de sécheresse, qui se fasse au détriment de la biodiversité. En effet, les populations de poissons dans les trois lacs sont dans un état critique et les facteurs de diminution de leur population s'observent à l'échelle intercantonale. Il était donc plus que temps d'agir.

Car cette gestion coordonnée permettra de donner un coup de feu à la renaturation des cours d'eau, dont la fonction d'accueil et de protection de la biodiversité, de limitation des crues et des sécheresses, mais également de filtration des micropolluants présents, est inestimable. Protéger ces environnements particuliers doit se faire de manière réfléchie, mais surtout efficace et rapide ! C'est la raison pour laquelle nous avons déposé 6 objets parlementaires allant dans ce sens.

Tous ces aspects continueront d'être au cœur du travail de la députation verte dans le Canton de Neuchâtel car les enjeux liés à l'eau sont majeurs, urgents et ne pas les considérer à leur exacte valeur conduira à des dégâts importants pour la santé, pour l'agriculture, pour la biodiversité, mais également liés aux catastrophes naturelles. Fort heureusement, les solutions sont connues, et nous avons la ferme volonté de les porter durant les quatre prochaines années !



Alimentation et agriculture

Durant cette législature, la députation verte a démontré qu'elle était une force de proposition convaincante et qu'elle parvenait à tisser des alliances avec les autres partis, ceci afin de faire passer des projets dans l'intérêt de la population et du vivant dans sa globalité.

Un excellent exemple est le projet de loi sur la qualité paysagère. Son dépôt a donné lieu à la création d'une commission au sein de laquelle les Vert-e-s sont parvenus à convaincre l'ensemble des groupes politiques de l'utilité d'inscrire dans la loi une surface minimum garantissant un espace pour la biodiversité en particulier lors de nouvelles constructions et de l'imperméabilisation supplémentaire des sols. Alors que la barre d'1.5 degrés de réchauffement a été dépassée en 2024 et que la biodiversité s'effondre à vitesse grand v, ce type de projet est essentiel.

Grâce à ce travail de fond, un objectif de 15% de la superficie de la zone urbanisée de l'espace urbain et de l'espace périurbain devra être dédiée à la biodiversité. A ce jour, il est encore attendu de la part du Conseil d'Etat la présentation de la loi cantonale sur la protection de la nature révisée et intégrant cet objectif.

Les Vert-e-s neuchâtelois-es ont également été proactif-ve-s sur les questions liées à l'agriculture et à l'alimentation, en se battant pour une transition écologique dans ces deux domaines, tant en commission et notamment dans le cadre du plan climat, qu'en plénum.

C'est ainsi qu'une motion pour une alimentation durable et saine a été amendée pour mettre en avant une motion populaire précédemment acceptée à ce sujet, mais également sensibiliser à une telle alimentation, puisqu'on ne peut amorcer une transition de l'agriculture vers plus de durabilité, sans changer les habitudes des consommateur-trice-s.

L'agriculture a également été thématifiée par plusieurs objets : on notera par exemple une question posée au sujet d'un projet de porcherie dite « géante » qui a finalement conduit, quelques semaines plus tard, à l'annonce par le Conseil d'Etat de l'incompatibilité de celle-ci avec la législation sur la protection des eaux ou encore l'adaptation du budget pour l'allocation de moyens supplémentaires en faveur de mesures de protection pour une meilleure cohabitation avec les loups.

Les Vert-e-s neuchâtelois-es ont donc été très actifs et actives durant cette législature et désirent poursuivre leur combat vers un Canton plus juste et respectueux du vivant ces quatre prochaines années vu les défis auxquels notre Canton reste confronté.



Sport et santé

Au niveau cantonal, l'activité physique et le sport ont été longtemps négligés. Une prise de conscience sur les vertus incontestées du mouvement est amorcée. Une promotion de la santé luttant contre la sédentarité a, entre autres, des effets bénéfiques pour le bien-être physique, psychique et social. C'est avec cette conviction profonde que nous avons obtenu que l'enseignement de l'éducation physique et sportive soit amélioré, ceci aussi bien à l'école obligatoire qu'au secondaire 2. Nous nous engageons également à l'amélioration du concept « sport-art-études », ainsi que pour une valorisation des camps scolaires. Le fruit du travail de député.e.s VertPOP a abouti à l'adoption de la version la plus généreuse au contre-projet à l'initiative 1% pour le sport. Nous devons à présent transformer l'essai. Ceci pour nous assurer que des intentions nous passions à l'action. Celle-ci permettra d'offrir des conditions-cadres favorables pour améliorer l'accès aux activités sportives. Pour les personnes pratiquant actuellement, mais avec comme objectif clair d'augmenter leur nombre. À tous les âges et dans toutes les couches de la population.

Nous avons également obtenu une meilleure protection des jeunes enfants contre la fumée passive dans les endroits en plein air qu'ils fréquentent. Si pour les écoles et les crèches, nous avons été suivi.e.s, par contre pour les places de jeux et de sport, il faudra revenir avec de nouvelles propositions. En matière de prévention en général, les Vert·e·s joueront un rôle proactif pour qu'une véritable stratégie coordonnée soit mise en œuvre avec les moyens nécessaires. Chaque franc investi en rapporte un multiple.



Formation et jeunesse

La jeunesse, c'est l'avenir ! Pour cette raison, la députation verte a déposé de nombreuses propositions visant à améliorer les conditions de cette catégorie de la population qui n'a pas encore accès aux processus démocratiques durant la législature qui se termine. La motion "Protection de l'intégrité sexuelle des élèves et sensibilisation déontologique des enseignant-e-s", acceptée par le Grand Conseil, demande par exemple que des règles claires soient établies concernant les relations entre élèves et enseignant-e-s dans les établissements scolaires et dans le cadre de l'apprentissage. Suite à plusieurs cas problématiques révélés dernièrement, le parlement a estimé qu'il était important de clarifier la situation afin d'assurer l'intégrité sexuelle des élèves.

Le bien-être à l'école des jeunes Neuchâteloises et Neuchâtelois dépend directement des conditions d'encadrement et du suivi adéquat par les enseignant-e-s. L'école traverse de nombreux bouleversements et le corps enseignant est sous pression. Notre motion pour que le canton effectue un suivi du taux d'absentéisme longue durée et du bien-être du personnel enseignant a été acceptée par le Grand Conseil. Ce suivi est nécessaire pour que le canton puisse assumer sa tâche d'accompagnement et de prévention pour les professionnelles et les professionnels des établissements scolaires.

Mais la formation ne s'arrête pas à la jeunesse. La motion "Donnons-nous les moyens de nos ambitions en matière de transition énergétique et climatique" a été acceptée par le Grand Conseil sans être combattue. La politique énergétique menée au niveau cantonal ainsi que le plan climat vont générer une forte demande dans les professions du secteur de l'énergie, de la lutte contre les changements climatiques et de l'adaptation. Grâce à cette motion, le canton devra mettre en place des mesures pour renforcer l'offre et l'accès à des formations initiales et continues dans ces domaines et pour proposer un financement.

Ces trois propositions déboucheront sur des rapports de mise en œuvre durant la prochaine législature. La future députation verte veillera à la bonne application de ses demandes.